



# CERTIFICATION SWISS LEADERS

Certification des compétences  
de conduite des membres  
d'exécutifs communaux



# CERTIFICATION DES COMPÉTENCES DE CONDUITE DES MEMBRES D'EXÉCUTIFS COMMUNAUX

## DE QUOI S'AGIT-IL?

Les membres d'exécutifs communaux assument des responsabilités et investissent du temps au service de leur commune. Ils acquièrent ainsi de l'expérience et d'importantes compétences en matière de leadership. Les exigences liées à une fonction au sein d'un exécutif sont souvent sous-estimées et les activités de conduite dans le cadre de mandats politiques au sein des conseils municipaux et communaux sont peu reconnues. L'expérience dans les fonctions publiques est également peu valorisée dans les dossiers de candidature et les attestations correspondantes n'existent la plupart du temps pas.

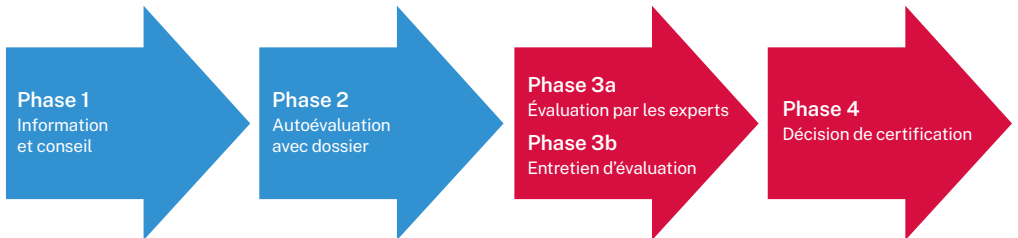
C'est la raison pour laquelle l'Association des Communes Suisses (ACS) et Swiss Leaders ont conclu un partenariat fin 2019. L'objectif est de permettre, grâce à un certificat, une meilleure reconnaissance dans le monde professionnel des compétences de conduite acquises et exercées au sein d'un exécutif communal. Swiss Leaders a proposé cette prestation dès 2015 en Suisse romande et, à ce jour, ce sont plus de 200 membres d'exécutifs communaux qui ont déjà été certifiés.

[swissleaders.ch/commune](https://swissleaders.ch/commune)



# COMMENT OBTENIR MON CERTIFICAT?

Si vous avez (ou avez eu) au moins 4 ans d'expérience dans un exécutif communal ou municipal suisse, vous pouvez obtenir un certificat en gestion communale Swiss Leaders.



- 1** Vous trouvez les informations ainsi que tous les documents nécessaires à la certification sous [swissleaders.ch/commune](https://www.swissleaders.ch/commune)
  - Formulaire de demande
  - Attestation de fonction (minimum 4 ans d'expérience au sein d'un exécutif)
  - Organigramme du dicastère
  - Attestation du sens de l'éthique
  - Auto-évaluation des compétences mises en pratique dans le cadre du mandat au sein de l'exécutif (y compris les justificatifs correspondants)
  - Curriculum vitae
- 2** Après avoir effectué l'auto-évaluation et rassemblé tous les documents justificatifs permettant d'attester vos compétences, vous pouvez faire parvenir votre dossier complet par mail (documents en format PDF) à [romandie@swissleaders.ch](mailto:romandie@swissleaders.ch).
- 3** Le dossier soumis est vérifié pour s'assurer qu'il est complet. Si c'est le cas, vous recevez la facture pour le processus de certification. Vos compétences seront ensuite vérifiées sur la base du dossier remis et lors d'un entretien d'évaluation d'environ 90 minutes avec un coach qualifié.
- 4** Sur la base de l'évaluation, vous recevez le certificat mentionnant les compétences retenues. Le certificat couvre un maximum de dix compétences de base.

# QUELS SONT LES AVANTAGES?

## Pour vous, en tant que membre d'un exécutif...

- Vous menez une réflexion sur les activités que vous avez eues à ce jour en tant que membre d'un exécutif et êtes en mesure de répondre aux questionnements suivants: qu'ai-je réalisé? Où en suis-je dans mon développement?
- Vous recevez un avis qualifié sur la base d'une évaluation externe et identifiez vos potentiels d'évolution.
- Vous légitimez par un certificat les compétences de conduite acquises.
- Le certificat vous aide pour votre marketing personnel (personal branding): vous pouvez l'utiliser dans le cadre d'une recherche d'emploi (ou demandes similaires) et le joindre à votre dossier.

## Pour la commune...

- En soutenant la certification, la municipalité montre clairement sa volonté de valoriser et de reconnaître les membres de son exécutif.
- Elle augmente son attractivité en tant que « employeur » pour les membres d'exécutifs.
- Elle peut également utiliser le processus de certification comme un outil de développement pour l'ensemble du conseil communal/municipal.

## TARIFS

- **Certification + adhésion en tant que membre actif Swiss Leaders** CHF 400.-  
+ CHF 298.- cotisation annuelle (pour l'année suivant l'année d'adhésion)  
+ cotisation pro rata temporis pour l'année en cours
- **Uniquement la certification:**
  - Pour les membres Swiss Leaders CHF 400.-
  - Pour les membres de l'Association des Communes Suisses (ACS) CHF 850.-
  - Pour les non-membres CHF 1000.-

Pour les associations de district et pour les communes qui souhaitent **certifier au moins 5 membres de leur exécutif**, il existe des conditions tarifaires spéciales. Veuillez nous contacter pour plus de renseignements.

## DEMANDE

Veuillez nous envoyer votre dossier complet par mail (documents en format PDF) à [romandie@swissleaders.ch](mailto:romandie@swissleaders.ch). Sous [swissleaders.ch/commune](http://swissleaders.ch/commune) vous trouvez toutes les informations ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à télécharger.



# Nos engagements



## ASSISTANCE ET PROTECTION

- Des conseils en matière de droit par notre service juridique et un pool d'avocats partenaires
- Conseils et orientation professionnels
- Libre accès à différents contenus éditoriaux: Leader Magazine, PME, newsletters, livres blanc
- Divers avantages négociés



## DÉVELOPPEMENT ET RÉSEAUTAGE

- Formations et séminaires pratiques en matière de leadership
- Mise en réseau et événements au niveau régional et national
- Relation d'aide, d'échanges et d'apprentissage grâce à 150 mentors



## LEADERSHIP DURABLE

- Membre de l'organisation faïtière européenne CEC European Managers
- Membre fondateur de l'alliance politique des associations d'employés indépendantes orientées solution «laplateforme.ch»
- Porteur de l'initiative Sustainable Leaders
- Implication dans la promotion des formes de travail flexibles en Suisse et signataire de la charte Work Smart
- Participation à des projets de recherche sur le leadership, l'égalité et la santé



**Swiss Leaders**

c/o Gotham, Avenue d'Ouchy 4 - CH - 1006 Lausanne  
+41 21 625 78 32

[romandie@swissleaders.ch](mailto:romandie@swissleaders.ch)  
[swissleaders.ch](http://swissleaders.ch)